

Les Cahiers des Dix, no 14. Montréal, la Société des Dix, 1949.
303 pages. Frontispice (portrait : le groupe des Dix, été de 1949 :
photographie de Jean Marantow), carte

Marie-Claire Daveluy

Volume 4, Number 1, juin 1950

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/801622ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/801622ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Daveluy, M.-C. (1950). Review of [*Les Cahiers des Dix*, no 14. Montréal, la Société des Dix, 1949. 303 pages. Frontispice (portrait : le groupe des Dix, été de 1949 : photographie de Jean Marantow), carte]. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 4(1), 120–127. <https://doi.org/10.7202/801622ar>

Les Cahiers des Dix, no 14. Montréal, la Société des Dix, 1949. 303 pages. Frontispice (portrait: le groupe des Dix, été de 1949: photographie de Jean Marantow), carte.

Sommaire: Préface de Monseigneur Maurault, P.D., P.S.S. — *L'Etude du droit et le Barreau*, par Maréchal Nantel. — *L'Épopée des petits traiteurs*, par Raymond Douville. — *En relisant les Mandements de Rameau de Saint-Père*, par Jean Bruchési. — *Milice et Troupes de la marine, 1669—1760*, par Gérard Malchelosse. — *Le Musée de Notre-Dame de Montréal*, par Monseigneur Olivier Maurault, P.D., P.S.S. — *Les Anglais prennent les Forges au sérieux*, par Monseigneur Albert Tessier, P.D. — *Clubs et Sociétés notoires d'autrefois*, par Victor Morin. — *Le Premier Baron de Portneuf*, par Pierre-Georges Roy. — *La Découverte de Terre-neuve*, par Aristide Beaugrand-Champagne.

Nous n'aurions pas apprécié à sa juste valeur ce quatorzième *Cahier des Dix*, si nous ne soulignons la qualité de la préface signée par Monseigneur Maurault. Nous y avons pris un vif intérêt. Le prélat exprime ses vues sur les cent quarante études publiées par la Société depuis sa fondation, en 1935. Les jugements portés sur l'ensemble des travaux revêtent un caractère définitif quant au but poursuivi, et atteint, par le groupe des *Dix*. Aussi bien le titre d'éditeur-délégué dont se réclame Monseigneur, le voit une fois par an penché sur sa tâche de critique. Il ordonne et parcourt les études des membres en vue de leur publication; il les relit, en se préoccupant du ton général du futur recueil; il assigne à chaque article le rang qu'il prendra dans l'ouvrage, n'attachant à ce classement aucune autre importance que celle de tenir éveillée, par le contraste heureux des sujets, la curiosité parfois distraite des lecteurs; enfin, il présente le *Cahier* au public dans une préface toujours brève, mais où se maintient le tact du prélat, son aisance littéraire, l'apport d'une culture générale facilement alertée. Apparemment, c'est à ces divers soins que se borne son rôle d'éditeur-délégué. Mais ne cède-t-il pas, parfois, aux droits, à tous les droits, de l'éditeur intellectuel? Ne ménage-t-il pas quelques observations intéressantes, ou des mots de polémique fraternelle, en marge des travaux de ses savants confrères? Bien rarement, on en discerne des traces. C'est le huis clos amical. Entre compagnons d'égale compétence, pourquoi, du reste, noter des divergences d'opinion qui n'ont rien de dogmatique? A tout considérer, je me sens portée à louer,

surtout dans la préface où l'éditeur-délégué verse dans la discipline de l'histoire, le classement qu'il adopte envers les cent quarante études des *Dix*, les siennes comprises.

Monseigneur voit surtout, dans les articles des *Dix*, des contributions apportées à la grande et à la petite histoire. Prudemment, et avec raison, il subdivise aussitôt ce classement trop général. Par exemple, en mentionnant les travaux d'envergure, il remarque: "A l'occasion, plusieurs d'entre eux (les membres des *Dix*) se sont penchés sur des questions d'intérêt général, pouvant se rattacher à la grande histoire. Et Monseigneur cite des essais sur la civilisation française en Amérique, des aperçus sur nos institutions politiques, judiciaires ou encore parlementaires, des études de sociologie, de folklore, d'ethnographie, etc.

Mais Monseigneur appuie, tout particulièrement, sur le penchant de tous envers "ce que l'on a l'habitude d'appeler la *petite histoire*". Et voilà ce qui devient pour nous intéressant à regarder de près. Du reste, le prélat précise bien son assertion: "Les *Dix*," observe-t-il, "s'attachent ainsi à mettre au point les matériaux pour ceux qui se risquent à écrire la grande histoire, préparant avec soin les éléments qui rendent possibles les vastes synthèses".

A vrai dire, la *petite histoire* se voit accablée de beaucoup de fardeaux depuis quelques années. On lui attribue tout en dehors "des vastes synthèses," qui mettent en relief les événements marquants, soit politiques, militaires ou administratifs. Surtout on recommande à ses tenants, on y insiste beaucoup, de pratiquer la modestie, la déférence envers les maîtres ainsi qu'il convient aux travailleurs de moindre importance.

Eh bien, non, la petite histoire ne mérite nullement ce traitement pour le moins singulier. Il règne d'ailleurs, en beaucoup de milieux, une confusion regrettable autour des travaux des historiens, tout comme au sujet des tâches spécialisées des érudits.

Rappelons ici que l'histoire a deux sens très généraux. L'histoire, on l'a très bien dit, c'est "la combinaison critique des documents d'archives et des récits des chroniqueurs". Pour dépister la vérité en ces domaines, il y a place pour les érudits — ce sont parfois de bons historiens — dont la formation scientifique et technique lève combien d'obstacles touchant les langues anciennes, les inscriptions des monuments antiques, le déchiffrement des vieux textes diplomatiques; et il y a place pour les historiens qui s'attardent surtout à la connaissance et à l'établissement des faits. Car un événement, fût-il grand en soi, ne saurait constituer un véritable fait historique, s'il est resté sans conséquences proches ou lointaines. Au contraire, un petit fait qui amène de profonds changements, ou religieux, ou politiques, ou sociaux, devient un fait historique dont devront tenir compte les historiens dans leurs récits. On le voit, les historiens de la grande, comme de la petite histoire, s'appuient de façon particulière sur le bon discernement des événements historiques. Ils apportent à leur tâche la même exactitude rigoureuse, la même science, la même recherche scrupuleuse des sources, le même soin

de nous en apporter les preuves. Ils n'ont de liberté que dans la façon de conduire leur narration. S'il s'agit de la grande histoire, la synthèse leur conviendra souvent mieux; s'il s'agit de la petite histoire, ce sera l'analyse. Elle se fera méticuleuse, patiente, et aucun détail ne la laissera indifférente. Reste cependant, en cette division du travail, la merveilleuse, la troublante question du talent, c'est-à-dire, cette puissance créatrice qui recrée le passé par la magie du style, la vigueur de la pensée et un sens critique rarement en défaut. Mais le talent n'est pas plus l'apanage de ceux qui écrivent la grande que la petite histoire. L'esprit souffle où il veut. Entre un Pierre de la Gorce écrivant cette admirable *Histoire religieuse de la Révolution*, et un Georges Lenotre (ou Théodore Gosselin) publiant les célèbres séries de volumes intitulés: *Vieilles Maisons*, *Vieux Papiers*, où peut bien se trouver la différence? Ni dans les méthodes d'investigation, ni dans la maîtrise du sujet, ni dans le talent. Ce sont deux éminents historiens, voilà tout. Et, cependant, l'un d'eux, Georges Lenotre, a été désigné par Henri de Régnier, son confrère à l'Académie, le "Maître de la Petite histoire". Et ce Maître connaît une popularité telle que deux ans avant sa mort ses *Vieilles Maisons* et *Vieux Papiers* atteindront leur 88^e édition. D'ailleurs, sans en écrire, tous les historiens de la grande histoire pratiquent la petite, conformément à l'axiome de Fustel de Coulanges: "Il faut des années d'analyse pour une heure de synthèse".

Hélas! tout cela n'empêche point que la petite histoire ne possède de proches comme de lointains détracteurs, des littérateurs toujours, tel La Bruyère, au XVII^e siècle, qui... Mais je ne m'attarderai pas davantage autour de la suggestive préface de Monseigneur Maurault. Les articles des *Dix* couvrent eux aussi des pages remplies d'intérêt et d'un caractère inédit. Il me faut en faire la revue, si rapide soit-elle.

M^e Maréchal Nantel paraît d'abord. Grave, bien informé, tel qu'il sied à un juriste regardant cent ans en arrière, il nous raconte l'histoire de l'enseignement du droit à Montréal, et celle du Barreau de la même ville qui célébrait, en 1949, le centième anniversaire de sa fondation. Tout est d'une belle exactitude dans l'étude de M. Nantel, avec des références qui précisent et animent le texte. La liste des *Sources* fait voir la sûreté de la documentation... Je me demande si le bien-disant M. Nantel n'a pas l'intention d'amplifier un jour les deux sujets qu'il traite et connaît déjà à fond. Je le vois très bien publiant deux substantielles monographies légales. Bibaud et Edmond Roy pourraient être renouvelés très heureusement par ce savant professionnel moderne. En outre, M. Nantel a l'étoffe d'un écrivain, d'un excellent écrivain.

Les petits traiteurs du régime français nous apparaissent maintenant le front panaché. Il a plu à M. Raymond Douville de qualifier leurs randonnées et leurs gestes troubles du nom d'épopée. Au fond, pourquoi pas? Il y a quelque chose d'épique, d'héroïque par conséquent, dans les actes posés par le plus grand nombre d'entre eux. Cela les apparente avec plus d'un grand seigneur mécréant des vieilles épopées. L'incontestable bravoure des

uns comme des autres, leur facilité à soutenir également les bonnes et les mauvaises causes peuvent, à la rigueur, leur faire pardonner beaucoup de méfaits. Puis, nos pauvres petits traiteurs apportèrent de meilleures excuses à leur conduite que les barons féodaux. C'est pour parer à une misère familiale navrante qu'ils accomplirent leurs courses pénibles dans les bois; ou encore, qu'ils tinrent des marchés clandestins, non loin de leurs demeures, nonobstant les périls qui menaçaient à la fois leur liberté et leur vie. Tout de même, je n'aime guère voir s'orner le front de Mesdames de la Meslée et de la Potherie. Elles ne pouvaient prétexter de la détresse de leur foyer, et elles savaient fort bien, d'autre part, que les autorités fermaient les yeux sur leur négoce condamnable à cause de leur nom et de leurs alliances. M. Douville n'est pas plus édifié que nous des abus de ces temps, mais il fallait placer un titre imagé en tête d'un article racontant la vie pittoresque et héroïque des anciens trafiquants d'eau-de-vie. M. Douville compose ses articles, documents en main. Il les manie avec la sûreté de métier d'un archiviste. C'est de la petite histoire savante, sympathique. Sa plume avertie de journaliste le sert bien dans l'agencement agréable du récit.

Il y a certes du profit à retirer en relisant les *Mandements* de nos évêques, tel que nous le propose M. Léo-Paul Desrosiers. Chacun y trouvera matière à réflexion et à comparaison. La vie sociale, par exemple, tout autant que la vie religieuse des vieilles époques de chez nous, y transparaissent fidèlement. M. Desrosiers s'adonne avec succès à l'essai en histoire, qu'elle soit de grande ou de moyenne envergure. Son sens de l'histoire se joint au penchant qui le porte à philosopher autour d'événements dont il perçoit les plus lointaines réactions. Écoutez ceci, par exemple: "Qu'est-il besoin de pousser plus avant pour saisir l'influence formidable de la Révolution française sur l'histoire du Canada? Elle conduit le groupe français à un carrefour. L'une des voies qu'il peut suivre, l'un des destins toujours possibles pour lui dans un monde en ébullition, — le retour, le rattachement à la France, — passe pour ainsi dire pour lui en dehors du domaine des possibilités et des rêves. N'importe quel événement pourra survenir et il ne pensera même plus à cette solution vers laquelle, quelques années plus tôt, tous les esprits se seraient précipités. Aux heures les plus misérables de son existence, vers 1837 ou 1840, il songera à une république canadienne-française, ou simplement canadienne, mais l'idée ne lui viendra pas d'un Canada, ou bien d'un Canada français redevenant partie intégrante ou colonie de la France. La Révolution avait tué cette solution. Dans un sens, ce fait était presque aussi important que la Conquête. Un fossé infranchissable venait de se creuser entre les deux groupes. Et c'est de ce jour, semble-t-il, que le Canadien français ne compta plus que sur lui-même."

Ce sont des passages de ce genre qui nous permettent d'apprécier la qualité de la pensée canadienne, son acuité de vision, son aisance dans les vues d'ensemble qui nous expliquent et éclairent notre route. Phares secourables, dont les feux n'aveuglent point, mais qui les diffusent avec prudence et douceur. Il y a tout de même une riche information autour de ces mande-

ments. Elle me porte à poser une question. M. Desrosiers aurait-il lu quelques documents nouveaux autour des *Mandements* publiés jadis par Messieurs Testu et Gagnon ? Au début de son article, il est question de papiers jaunés fournissant "les éléments de curieuses comparaisons..." Peu n'en pouvaient tirer un meilleur parti, quoi qu'il en soit, que l'auteur d'*Iroquoisie* et de combien d'études qui provoquent notre méditation.

L'étude sur *Rameau de Saint-Père* par M. Jean Bruchési, commencée dans le *Cahier* précédent des Dix se continue dans ce quatorzième *Cahier*. On y retrouve la même verve colorée. Elle est même par instants *groquillante de vie*. Les nombreux correspondants de M. Rameau y contribuent naturellement avec leurs mots étincelants ou drus. Quels Canadiens originaux que Mgr Labelle, Charles Thibault, Benjamin Sulte, quelques autres encore. Ils reparassent avec leur humour bien en forme à travers les lettres qu'ils écrivirent à leur ami de France. La mort seule venait interrompre des confidences qui durent mettre en joie le sympathique M. Rameau. Lui-même mourut le 5 décembre 1899. M. Bruchési nous procure, grâce à cet article, une lecture aussi divertissante qu'instructive. Qui ne le remercia d'avoir songé à publier ces papiers dynamiques ? Ils nous replongent dans un passé dont les cendres ne sont pas encore refroidies.

Milice et Troupes de la Marne en Nouvelle-France, 1669—1760 a tout le caractère d'une savante étude. M. Gérard Malchelosse couvre en entier la question qu'il traite, bien qu'il s'en défende. Sans doute, on peut encore amplifier des pages consacrées à un sujet qui ne manque pas d'importance, mais les données essentielles à la démonstration nous sont offertes dans les trente-quatre pages de M. Malchelosse. Quel rare travailleur ! La recherche passionnée de l'inédit, qui le caractérise, révèle bien l'historien soucieux d'ouvrir sur le passé le plus de sentiers possibles. Que n'a-t-il beaucoup de disciples ? Nous avons besoin de ces laborieux érudits qui tournent volontiers le dos, pour l'instant, aux œuvres de vulgarisation historique. L'historiographie canadienne, d'ailleurs, ne manque nullement de vulgarisateurs, au mérite pas toujours transcendant. Puis, que deviendrait la vulgarisation historique, la haute, surtout, sans la collaboration de savants chercheurs ? Nous ne pouvons qu'admirer M. Malchelosse d'y consacrer sa vie intellectuelle. Et, quand l'occasion s'en présente, nous devons le lui dire.

Il est agréable de suivre Monseigneur Maurault au *Musée de Notre-Dame, à Montréal*. Les trésors historiques qu'on y admire ne sauraient avoir de commentateur plus pertinent. C'est charmant de le voir replacer avec aisance chaque objet dans son milieu, le dater, en révéler l'auteur, en juger la valeur de premier ou de second ordre. Il s'anime discrètement comme il sied à un descendant des vieux seigneurs de Montréal, à un des Messieurs de Saint-Sulpice, vraiment chez eux dans notre ville. Si des doutes s'élèvent concernant l'authenticité de provenance, ou l'attribution non confirmée des pièces à tel ou tel artiste, Monseigneur s'en explique. Il en appelle à l'histoire, aux beaux-arts, aux documents d'archives, à nos ouvrages rarissimes. C'est un humaniste qu'on a devant soi. Ses connaissances variées, en se compéné-

trant, n'en rendent que plus nuancé son jugement final. Monseigneur s'arrête volontiers, ici et là. Ainsi, des souvenirs nombreux lui permettent d'évoquer la figure de Monseigneur de Pontbriand, le dernier évêque du régime français. De même, il fait halte pour nous entretenir de "l'exquise Madone" de 1665, que l'on croit un don de Paul de Chomedey de Maisonneuve aux Messieurs de Saint-Sulpice. Monseigneur nous confie qu'il s'est livré à ce sujet à de nombreuses recherches. N'existe-t-il point quelque source manuscrite ou imprimée, venant appuyer la tradition orale, qui se transmet depuis trois siècles à Saint-Sulpice? Jusqu'ici, ses peines et ses démarches ont été vaines. Nous n'avons nul inventaire en effet, des biens de M. de Maisonneuve. Où sont allées ces pièces, à la suite du procès que lui intentait à sa mort, sa propre nièce? Elle se refusait à accepter les dispositions testamentaires sur lesquelles veillait l'ami de cœur de Paul de Chomedey, le sympathique Philippe de Turmenys dont nous savons encore trop peu de choses.

Des peintures réputées européennes et canadiennes sont aussi l'objet de critiques judicieuses. Monseigneur excelle à parler de ses amis les artistes. Entre pairs et compagnons... Et c'est ainsi que nous allons, d'objets en objets, regardant, admirant, mais surtout prêtant l'oreille aux paroles du prélat infatigable et connaisseur. N'irez-vous pas revoir le Musée de Notre-Dame, ayant en mains le dernier Cahier des Dix? Quel guide merveilleux que l'article de Monseigneur Maurault!

Monseigneur Albert Tessier, nouveau prélat au sourire romain, continue l'histoire des Forges de Saint-Maurice. Le titre de ces vingt-deux nouvelles pages est d'une bonhomie malicieuse et fait montre d'un humour approprié: *Les Anglais prennent les Forges au sérieux*, lisons-nous. Nous sourions. Et les pages tournent... Ah! Voici une réussite: le portrait de Matthew Bell. Le milieu social où évolue cet industriel est bien reconstitué, grâce au style qui devient vif, coloré, non sans maintes touches ironiques. Monseigneur est à son meilleur. Je pense souvent, en retrouvant la prose du prélat trifluvien, à une des maximes de La Rochefoucauld: "La taquinerie, c'est la malice des bons". Monseigneur Tessier est bon, foncièrement bon, et il a de l'esprit, il en a même beaucoup, alors... Nous sommes heureux, en tout cas, de le voir si bien progresser dans la monographie des Forges de Saint-Maurice, qu'il nous donnera bientôt.

L'information de M. Victor Morin sur les *Clubs et Sociétés notoires* d'autrefois ne laissera rien à glaner, j'en ai peur, à ceux qui se glisseront comme lui en ce domaine. Le chiffre des Sociétés qui ont existé et existent encore au Canada devient imposant. Sommes-nous sociables? Nous fraternisons en groupe, à la moindre occasion. C'est une disposition excellente que nous garderons, j'espère. Si nous prisons le coude à coude dans la joie, nous recourrons sans doute au même geste dans les pénibles situations. Qui peut désirer mieux? M. Morin, fort accueillant de sa nature, ne veut oublier aucun groupe, on le voit, dans les convocations qu'il a lancées. Du reste, nous faisons connaissance, sans nous en plaindre, avec chacune des Sociétés. Quelques-unes sont fort divertissantes. Avouerai-je comprendre mal l'inclu-

sion des bibliothèques parmi ces associations. Aucune d'entre celles-ci, contrairement aux bibliothèques, n'ont le caractère d'une institution publique, surtout ne sauraient devenir le prolongement de l'école ou de l'université dans le domaine de l'éducation. Sans doute, nos anciennes ou modernes cités de livres peuvent être fondées par des Sociétés qui les financent et les protègent, mais leur but, leurs moyens d'action sont ceux des grandes institutions culturelles. M. Morin termine dans le quatorzième Cahier des Dix ses notices historiques sur nos associations canadiennes. Que nous réserve-t-il maintenant ? Où sa fantaisie souriante d'historien le portera-t-il ?

M. Pierre-Georges Roy se sent heureux. Le nouvel invité qu'il nous amène : *Le premier baron de Portneuf* est pittoresque à souhait, figure de vieux seigneur féodal, demeuré solide et bon vivant. M. Roy nous confie, entre autres, qu'il reçut un soir, en son manoir ou castel, l'historien-jésuite François-Xavier de Charlevoix, égaré dans ses bois, exténué, tirant en vain sur la bride du cheval le plus poussif qui soit. Le rire narquois et fin du religieux se mêla vite, on le devine, au gros rire du baron enchanté d'un pareil hôte. M. Roy sait tout de la vie et des alliances de ce Canadien de bonne souche. Nous l'écoutons volontiers. Que ne connaît-il pas, et par le menu, cet archiviste qui aime notre passé à l'égal des vieux parchemins dont il avait la garde, hier ? Quels services ne rend-il pas encore, en ranimant des gisants disparaissant peu à peu sous la poussière d'archives indéchiffrables ? Saurions-nous parler sans émotion de cet extraordinaire remueur de *petits faits*, toujours penché sur sa tâche, et ne l'épuisant jamais ?

M. Aristide Beaugrand-Champagne termine le quatorzième *Cahier des Dix* par un article où la science nautique s'efforce de voisiner avec l'actualité. *La Découverte de Terre-Neuve* tourne en effet nos regards vers ce que fut, il y a des siècles, la dixième province du Canada. Au fond, comme le déclare lui-même l'auteur, c'est une étude sur les voyages de Jean Cabot. Mais Jean Cabot n'est-il pas le découvreur de Terre-Neuve ? Tout se concilie bien. Les archéologues savent ne pas perdre pied dans le présent, tout en s'élançant vers des lointains presque inaccessibles. Nous lisons M. Beaugrand-Champagne, avec intérêt, mais un peu d'effacement nous gagne en face de ses calculs, et de bien savantes manipulations autour des vieux atlas. Ce qui suscite notre admiration, c'est qu'à travers ce travail de spécialiste, la clarté de son exposition reste entière, tout comme le bon agencement du vocabulaire, où les termes scientifiques ne prennent pas le pas sur ceux qu'emploie un professeur causant avec des disciples, à peine initiés. Je note les nombreuses et exactes références qui appuient les assertions de l'article. Nous étions déjà en confiance, nous le devenons davantage, en reconnaissant des ouvrages et des auteurs que notre curiosité de profane nous poussait à ouvrir jadis. M. Beaugrand-Champagne couvre un terrain scientifique qui en effraierait plus d'un, il s'y révèle un maître qui peut communiquer sa science.

Le quatorzième *Cahier des Dix*, avouerai-je en terminant à mon tour, m'a paru d'une belle tenue, et d'une documentation laissant peu à désirer.

C'est du bon labeur d'historien, ce qui ne signifie nullement qu'il ne soit pas agréable. Le style, le ton sont graves souvent, mais l'esprit s'y fait jaillissant aussi. Il y a des éclaircies, le ciel est bleu, nous sourions...

Montréal, mai 1950.

Marie-Claire DAVELUY,
de l'Académie canadienne-française.